



Ecoles Les enseignants prêts pour une grève massive

Grands perdants du futur système de retraite par points, ils ne croient pas en les garanties promises par l'Etat

J eudi 5 décembre, la classe de maternelle multiniveaux de Betty Jean dit Teyssier restera fermée. Dans sa petite école de village à La Sauvetat (Gers), deux classes seront closes, sur les trois que compte l'établissement. Cette enseignante de 50 ans suivra les recommandations de son syndicat, le SNUipp-FSU (majoritaire dans le premier degré) qui appelle à rejoindre le mouvement de contestation et table sur 60 % de grévistes dans les écoles. « On s'apprête à créer des retraités pauvres », s'inquiète l'enseignante, qui craint que les garanties avancées par le gouvernement ne soient pas à la hauteur des pertes.

Les professeurs, identifiés dès le rapport Delevoye comme les « perdants » du futur système, devraient se mobiliser massivement le 5 décembre. Avec leurs faibles primes et leurs carrières ascendantes, ils bénéficient d'un « effet retraite » dans l'actuel système, calculé sur les six derniers mois de leur salaire souvent plus élevé en fin de carrière. Dans le premier degré en particulier, où les revenus en début de parcours sont faibles, ils craignent de fortes pertes.

Julie (elle a souhaité garder l'anonymat), enseignante à Andresy (Yvelines), est membre des « stylos rouges », un collectif de professeurs des écoles né sur Facebook à l'hiver 2018, dans la foulée du mouvement des « gilets jaunes ». « Les grèves précédentes, je les faisais pour mes élèves. Cette fois, j'avoue que je ferai grève pour moi », explique cette enseignante qui a calculé que, dans le futur système, elle devrait attendre d'avoir 66 ans pour partir à la retraite, avec 1660 euros par mois. « Je sais ce qu'est un système à points, puisque mon salaire est déjà calculé

comme ça, s'agace Raphaël Giromini, enseignant à Aubervilliers (Seine-Saint-Denis) et syndiqué au SNES-FSU (majoritaire dans le second degré), qui fera grève jeudi. *Un point, ça peut rester gelé pendant longtemps, on en sait quelque chose. Sur les salaires, on nous a toujours donné des garanties qui n'ont jamais été tenues. En attendant, notre niveau de vie est de plus en plus bas.* »

« De moins en moins de sens »

« Pour être prof en maternelle, il faut avoir du peps, dit Betty Jean dit Teyssier. Je ne me vois pas faire ce métier à 65 ans. » Les fameuses heures de service (18 heures pour un professeur certifié, 12 pour un agrégé, 25 pour un professeur des écoles) cachent en fait une moyenne située autour de 40 heures par semaine, selon les statistiques du ministère de l'éducation nationale – et jusqu'à 50 heures pour un professeur des écoles débutant. « Quand on est face aux élèves, on ne fait pas de pauses, à la différence des salariés du privé, explique Julie. C'est un travail épuisant physiquement. On n'avait pas beaucoup de privilèges par rapport à eux, ni treizième mois ni intéressement. On avait les vacances et les retraites, et même ça, on veut nous le reprendre. »

Fait rare dans l'éducation nationale, les principaux de collège et proviseurs de lycée se préparent eux aussi à la grève. Le syndicat majoritaire des chefs d'établissement, le SNPDEN-UNSA, n'appelle pas au blocage, mais soutiendra le mouvement. Pour Pierre Fournier, secrétaire académique de ce syndicat et proviseur à Bédarieux (Hérault), la réforme est trop désavantageuse pour ne pas « y aller ». A cause de l'obligation de continuité

« UN POINT, ÇA PEUT RESTER GELÉ PENDANT LONGTEMPS, ON EN SAIT QUELQUE CHOSE »

RAPHAËL GIROMINI
enseignant à Aubervilliers,
syndiqué au SNES-FSU

du service public, il sera dans son établissement le 5 décembre, mais en limitant les contacts avec l'institution. Pour lui aussi, la pénibilité du métier n'est pas prise en compte. « J'ai la sécurité de l'emploi, c'est vrai. Mais j'ai aussi travaillé dix-neuf ans en éducation prioritaire. C'est un service à la nation que tout le monde ne fait pas », souligne le proviseur.

Cette réforme intervient alors que la colère gronde dans le monde enseignant. Dans le premier degré, le suicide de Christine Renon, directrice d'école, au sein de son établissement de Pantin (Seine-Saint-Denis) en septembre, a contribué à « libérer une parole sur la souffrance des collègues dans les écoles », selon Betty Jean dit Teyssier. Le choc fut tel que le ministère s'est engagé à des aménagements de la charge de travail des directeurs, et devrait rendre d'autres décisions mi-décembre.

Dans le second degré, les enseignants doivent gérer « l'année zéro » de la réforme du lycée, qui instaure un contrôle continu et fait éclater le « groupe-classe », les élèves étant répartis dans des spécialités et plus dans des filières. « Au-delà de la question des retraites, mon métier a de moins en moins de sens à cause de cette réforme », plaide M. Giromini. ■

VIOLAINE MORIN